Pour soigner les animaux
blessés de la faune sauvage
BULLETIN D'ADHESION
2023/2024

Nom : ----------

Prénom : ----------

Adresse : ----------

Code postal :---------- Ville : ----------

Tél. : ----------

Email : ---------- @ ----------

Je souhaite adhérer à l'association E.N.V.O.L.
(Cotisation annuelle déductible des impôts*)

Adulte : 25 euros ☐
Jeune (moins de 16 ans) : 10 euros ☐

Votre adhésion ou don permet de faire fonctionner le Centre sans aucune autre contrainte

Les frais d'accueil, d'un oiseau ou d'un petit mammifère pris en charge au Centre de sauvegarde, sont très importants, à savoir :

- frais vétérinaire, médicaments (exemple 50 ml d'antibiotique = 60€), petit matériel : seringues, compresses, etc...
- nourritures différentes selon les espèces

Mais aussi frais de fonctionnement : chauffage de l'infirmerie, assurances (incendie, responsabilité civile), taxes Habitation et Foncières). Assurance, carburant et entretien du véhicule de l'Association. Fournitures de bureau, timbres. etc...

BON DE SOUTIEN 2023/2024

J'apporte mon soutien en versant un don à E.N.V.O.L. déductible des impôts *

☐ 25€ (soit 8,50€ en coût réel*) ☐ 150€ (soit 51€ en coût réel*)

☐ 50€(soit 17€ en coût réel*) ☐ 200€ (soit 68€ en coût réel*)

☐ 80€ (soit 27,20€ en coût réel*) ☐ 300€ (soit 102€ en coût réel*)

☐ 100€ (soit 34€ en coût réel*) ☐ 500€ (soit 170€ en coût réel*)

☐ autre montant _____

Règlement par chèque à l'ordre de :
ENVOL – 2 bis, route de Villers Saint Sépulcre – Hameau de l'Alouette
60930 BAILLEUL SUR THERAIN

* En application de l'article 200 du Code Général des Impôts : Tout versement effectué à l'association ouvre droit à une réduction d'impôts sur le revenu égale à **66%** de son montant dans la limite de 20% du revenu imposable.